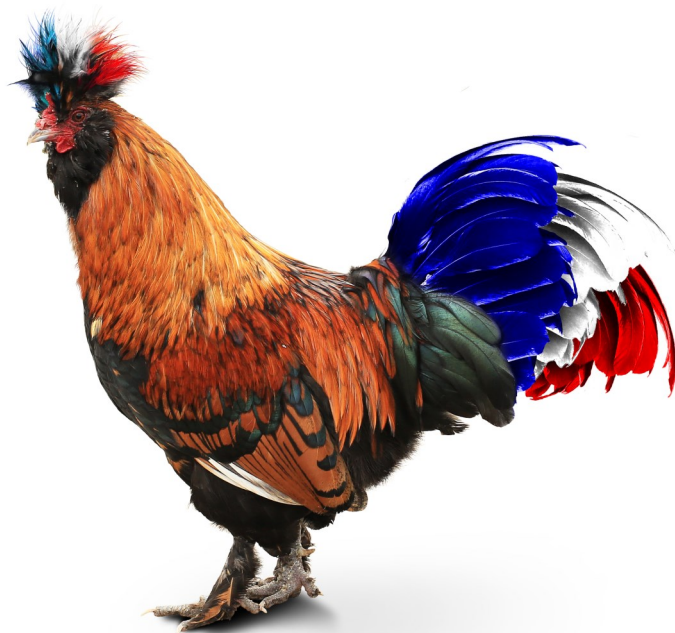


LE GRAND DÉBAT NATIONAL

CONTRIBUTION DE LA
FÉDÉRATION NATIONALE
DES SYNDICATS
D'EXPLOITANTS AGRICOLES



**Pour une agriculture française
résolument tournée vers l'avenir**

L'urgence d'agir !



AVANT-PROPOS

La crise sociale et démocratique que traverse notre pays depuis l'automne 2018, exprime le sentiment d'abandon, de manque d'écoute et de déclassement économique et social des classes moyennes et des habitants des territoires ruraux. C'est ce sentiment profond qui éclate au grand jour, avec son lot d'incertitudes et de débordements dramatiques.

Depuis de nombreux mois, syndicats ouvriers ou patronaux, représentatifs et élus démocratiquement, ont pourtant **alerté les pouvoirs publics de la fracture** manifeste entre cette France des métropoles et celle des périphéries. Leurs messages, leurs alertes, sont toutefois restés sans réponses.

La gestion de la fiscalité écologique, qui a enflammé l'opinion, démontre le **décalage flagrant du message politique, de ses objectifs et des moyens** pour accompagner ce mouvement. Même si le constat de l'urgence écologique est partagé par tous, la fiscalité « punitive » qui grève lourdement le pouvoir d'achat et la trésorerie des entreprises, est probablement le plus sûr moyen pour faire reculer l'adhésion à la transition écologique.

Les agriculteurs sont très directement confrontés à cette réalité puisqu'ils sont **soumis à des injonctions immédiates sur leur transition écologique, fragilisant très durablement leurs équilibres économiques, dans un contexte de crises successives**. Ces injonctions s'accompagnent souvent de campagnes de stigmatisation qui, au lieu de rassembler les forces dans un objectif commun, divisent et radicalisent les positions des uns et des autres. Les agriculteurs ne demandent pas à freiner cette transition, ils réclament juste que celle-ci ne fasse pas contre eux mais avec eux ! La France a, grâce à son agriculture si singulière dans le paysage mondial, la **chance d'avoir un secteur économique qui peut être leader sur les plans de la performance économique et environnementale**. Elle a aussi la chance d'avoir des agricultrices et des agriculteurs qui sont prêts à relever massivement les défis du développement durable. Mais encore faut-il qu'il y ait une **vision stratégique**, un cap et des moyens pour atteindre les objectifs !

Le Grand Débat National aura donc à répondre à cette question centrale : **l'agriculture a-t-elle encore une place en France ?** Une question certes provocatrice mais qui doit nous interroger collectivement sur l'avenir de ce secteur.

En effet, sans agriculture, qu'advierait-il de la **vitalité économique** de nos territoires ruraux alors que 3,5 millions de personnes travaillent dans le secteur agricole de l'amont à l'aval. C'est près de 14% de la totalité des emplois en France. Sans agriculture, comment relever le défi du développement économique des territoires ruraux ?

Quel avenir pour notre **ruralité**, sans les agriculteurs, les sédentaires de la terre ? Quel impact sur nos écoles, sur la vitalité de nos commerces, sur la vie citoyenne et associative ?

Quel avenir aussi pour notre **sécurité alimentaire**, celle de l'Europe et du monde tout entier ? Qui pour nous nourrir ? Doit-on compter sur les importations, sur une agriculture aux mains de firmes ou, au contraire, faire le choix d'une agriculture à taille humaine, durable et qualitative, si caractéristique de notre pays ?

Ces questions, un agriculteur se les pose chaque jour lorsqu'il constate le **décrochage constant de notre agriculture** du peloton de tête dans le monde et en Europe. Tous les secteurs et tous les territoires agricoles sont concernés. Redonner un avenir aux territoires ruraux passera inévitablement par l'impulsion de **nouveaux projets agricoles**. Depuis tout temps, l'agriculture est source d'indépendance et de sécurité alimentaire, d'innovations continues en matière de production alimentaire et non alimentaire, sans oublier la production d'énergies renouvelables, **vraie solution à la transition énergétique**.

La France ne peut pas laisser filer son agriculture, c'est une **question stratégique** pour l'ensemble des territoires ruraux, pour notre pays et pour la vocation, qui est la nôtre, de contribuer à la sécurité alimentaire de bientôt 10 milliards de personnes sur le globe.

Il n'y a pas de remède miracle au décrochage que subit l'agriculture, mais des pistes vers lesquelles nous devons rapidement nous engager pour relever ce défi collectif immense qui nous attend.

Dans le cadre du **Grand Débat National**, la FNSEA a souhaité organiser une réflexion sur les objectifs à atteindre et les propositions à déployer pour impulser cette nouvelle ambition à l'agriculture et aux territoires ruraux. **Tel est l'objet de cette contribution**.

Accompagner la transition agricole



CONTEXTE GÉNÉRAL

En 2050, la terre comptera 9,1 milliards d'habitants, 34 % de plus qu'actuellement, et devra augmenter ses capacités de production alimentaire de 70 %. Le défi est immense d'autant que la raréfaction des terres arables dans les zones de forte croissance démographique, la nécessaire préservation de la biodiversité et de sols vivants, véritables puits de carbone, ainsi que l'impact des changements climatiques sont des enjeux majeurs à intégrer aux cycles de production des agriculteurs. A ce titre, l'agriculture est une source majeure de solutions pour répondre à l'ensemble de ces défis, les agriculteurs l'ont déjà pleinement intégré dans leurs démarches.

Néanmoins, la concurrence internationale et la prise en compte du revenu des agriculteurs, imposent que cette transition ne se fasse pas à marche forcée au risque de voir disparaître tout un pan majeur de notre économie. La transition agricole demande du temps et de l'accompagnement. Il est donc essentiel de remettre au cœur de ce mouvement historique les acteurs du secteur et de les écouter raisonner. A ce titre, la FNSEA propose de placer cette transition sous le signe du contrat, contrat avec l'Etat pour s'engager à trouver des solutions et accompagner les changements, contrat avec la société civile pour réaffirmer la confiance qui unit les français à leur agriculture et faire cesser l'agribashing.



OBJECTIFS

- Trouver des solutions techniques à la transformation de l'agriculture par la recherche et l'innovation
- Accompagner financièrement les investissements des agriculteurs dans la transition de leurs modèles
- Protéger le foncier agricole



PROPOSITIONS

- **Faire le choix du principe d'innovation, pour relever les défis techniques et agronomiques indispensables à la transition agricole**

L'agriculture a besoin de toutes les technologies disponibles pour réussir sa transition (biotechnologies, robotique, intelligence artificielle, etc.). Elles représentent un potentiel immense pour répondre aux nouveaux challenges sur l'utilisation raisonnée des ressources, des intrants (engrais, produits phytosanitaires...) et pour répondre aux défis du changement climatique. Face à une montée de la défiance vis-à-vis de la science, il appartient aux acteurs économiques et à la puissance publique d'expliquer et de rassurer sur ces innovations avec un cadre clair et approprié aux enjeux.

- **Assurer le besoin de financement et d'investissement immense dans la transition agricole**

L'investissement agricole est en panne alors que les efforts de modernisation et de structuration des filières sont urgents (chiffrés à 6 milliards d'euros sur la période 2017-2022). Le Président de la République avait annoncé la mise en place du volet

agricole du GPI national, pour un volume de 5 milliards d'euros. Il s'agit malheureusement d'un recyclage d'enveloppes existantes. Cela pose la question de la véritable ambition stratégique souhaitée pour accompagner l'agriculture dans sa transition. Il est urgent de débloquent des fonds, orientés au bénéfice des exploitations agricoles, en mobilisant l'ensemble des outils de financement disponibles

- **Mettre fin à une fiscalité écologique punitive en privilégiant l'engagement des acteurs et le déploiement des solutions alternatives**

L'agriculture française est soumise à une pression accrue de sa fiscalité écologique, fiscalité qui diminue durement le revenu et freine la compétitivité. Face aux besoins immenses de l'agriculture pour financer ses transitions, la fiscalité écologique n'est acceptable que si elle s'inscrit dans un principe d'iso-fiscalité, c'est-à-dire sans hausse des prélèvements obligatoires. Cela suppose au préalable de réaliser de véritables études d'impacts sur les charges supportées par les agriculteurs, et sur la compétitivité de la production française. La concurrence internationale à nos portes doit aussi être prise en compte.

A l'instar du Contrat de solutions pour une trajectoire de progrès pour la protection des plantes, porté par la FNSEA et 40 partenaires, la recherche de solutions alternatives doit être la méthode privilégiée pour sortir des interdictions et des injonctions. Ce type de démarche permet d'adapter le rythme des transitions, sans toutefois en modifier l'objectif. Il est donc impératif d'en faire la norme.

- **Protéger durablement le foncier agricole, premier facteur de souveraineté alimentaire et solution dans la lutte contre le réchauffement climatique.**

Depuis 50 ans, la France a perdu 3 millions d'hectares agricoles. Cette artificialisation des sols se poursuit à raison de 55 000 ha par an, soit l'équivalent d'un département tous les cinq ou six ans. A ce rythme, d'ici 2050, environ 8 % du potentiel agronomique pourrait disparaître. Il est urgent, pour les besoins alimentaires de l'ensemble des citoyens français, comme pour la préservation du rôle du sol comme piège à carbone, de protéger efficacement les terres agricoles et naturelles. Cette protection doit être accompagnée de politiques foncières fortes au profit de la vitalité et de l'attractivité des territoires ruraux, notamment sur le volet protection et accessibilité à la terre au moyen d'outils de régulation forts (SAFER). Ces enjeux d'envergure ne peuvent relever que d'une nouvelle loi foncière à l'initiative du Gouvernement en 2019, qui devra enfin reconnaître le statut d'agriculteur professionnel.

Défendre l'agriculture française et ses filières



Contexte général

Après avoir occupé le rang de 2^e exportateur mondial de produits agricoles et agroalimentaire derrière les Etats-Unis, la France est passée 5^e en 2010 dépassée successivement par les Pays-Bas, l'Allemagne et le Brésil. Malgré les alertes répétées de la profession agricole, les gouvernements successifs ne tirent pas les conséquences de la « dégringolade » économique des filières agricoles. Ils l'accélèrent même quand ils prennent des mesures anti-compétitives (fiscalité écologique, interdiction brutale de produits phytosanitaires, augmentation des charges sur les entreprises, ouverture sauvage des marchés...). Y-a-t-il encore une ambition politique pour l'agriculture française et européenne et sa contribution aux grands équilibres alimentaires mondiaux ? Pour les agriculteurs, il est urgent que la dimension économique et géopolitique du secteur soit au cœur d'une stratégie agricole ambitieuse, en cessant de l'aborder quasi exclusivement sous l'angle sociétal et environnemental.



Objectifs

- Permettre aux agriculteurs de vivre de leur métier.
- Lutter contre les distorsions de concurrence et protéger nos marchés agricoles des importations ne respectant pas nos standards de production.



Propositions

- **Rééquilibrer durablement la répartition de la valeur au sein de la chaîne alimentaire, au profit des producteurs.**

Pour la FNSEA, il convient de mettre un terme à la pression exercée par la grande distribution pour des prix toujours plus bas, qui détruit de la valeur. C'est pourquoi l'application du dispositif global voté dans la loi EGalim est d'une importance majeure. Il repose sur les trois piliers suivants :

- Fin de la guerre des prix : par une hausse du Seuil de Revente à Perte (SRP) et l'encadrement des promotions ;
 - Construction du prix agricole en marche avant : par une contractualisation renouvelée sur la base d'indicateurs de coûts de production et des mécanismes de renégociation de prix ;
 - Dispositions dissuasives : par des contrôles et des sanctions des acteurs (industriels, distributeurs) qui ne respecteront pas la loi et la sanction de prix abusivement bas aux agriculteurs.
- **Inscrire l'agriculture dans l'agenda géopolitique de l'Union Européenne et doter la Politique Agricole Commune (PAC) d'un budget réellement ambitieux**

Aujourd'hui, avec près de 500 millions de citoyens européens, et un budget de 58 milliards d'euros, la PAC représente un coût annuel de 117 euros par habitant. La PAC qui est la seule politique véritablement intégrée de l'Union Européenne mérite donc un budget ambitieux dans le prochain Cadre Financier Pluriannuel encore en discussion, surtout que les enjeux liés à la production agricole face à la multipolarité des échanges, face aux défis alimentaires et face aux défis de la transition écologique, sont immenses.

L'agriculture doit devenir une priorité de l'agenda géopolitique de l'Union Européenne : assurer la sécurité alimentaire est essentielle.

Aussi, la création d'un budget européen, lié à des ressources propres indépendantes des Etats membres, améliorerait la conception des politiques, en particulier de la PAC, et éliminerait les tentations strictement comptables du « juste retour » dans l'élaboration des politiques communautaires par les Etats membres.

- **Supprimer les distorsions de concurrence et garantir des conditions de concurrence loyale entre pays européens à travers une convergence sociale et fiscale.**

Le principe de convergence sociale et économique doit être le fondement de toute action européenne. L'harmonisation sociale européenne doit redevenir une priorité et le socle européen des droits sociaux un outil à cet effet. Les distorsions de concurrence occasionnées par la surtransposition des directives européennes et une application plus stricte de règlements conduit à des reculs importants de production en France. Au niveau mondial, les distorsions sont encore bien plus grandes. Il importe de renforcer une communication fiable envers les citoyens sur la qualité des productions françaises et d'appliquer les mêmes obligations sanitaires et réglementaires aux produits importés.

- **Refuser la signature d'accords commerciaux internationaux qui pénalisent l'agriculture française** et vont à l'encontre des objectifs de développement durable

Beaucoup d'accords commerciaux pénalisent l'agriculture européenne en acceptant pour les produits importés des règles de production non réciproques sur les plans environnemental, social et sanitaire. A l'heure où les normes se renforcent sans cesse, en France plus qu'ailleurs, ces accords sont en réalité un marché de dupe pour les agriculteurs mais aussi pour les consommateurs. Comment les pouvoirs publics entendent-ils appliquer l'article 44 de la loi EGAlim qui « interdit de proposer à la vente...des denrées alimentaires ou produits agricoles pour lesquels il a été fait usage de produits... non autorisés par la réglementation européenne » ? La FNSEA est prête à travailler avec les pouvoirs publics pour définir les conditions d'application de la loi.

Retrouver le chemin de la compétitivité et de la croissance



Contexte général

En dépit d'une meilleure croissance et d'une baisse du chômage en 2018, l'économie française connaît des fragilités récurrentes. Les entreprises souffrent toujours d'un déficit de compétitivité, comme en témoigne le solde de nos échanges extérieurs négatif pour la 11^e année consécutive. L'agriculture française souffre d'un manque de compétitivité majeure face à ses concurrents. En dehors de quelques produits, notre balance commerciale est déficitaire. La France est championne des prélèvements obligatoires et parmi les contributeurs, les entreprises subissent la plus forte pression fiscale d'Europe. Dans ce contexte inquiétant pour notre économie, il devient urgent d'alléger la taxation des entreprises et les libérer d'un carcan réglementaire, qui se traduit, pour notre économie, par la délocalisation et le chômage.



Objectifs

- Baisser définitivement le coût du travail afin d'être au même niveau que nos principaux concurrents européens
- Rendre plus équitable et plus juste notre système de protection sociale
- Faire en sorte que l'impôt n'obère pas la compétitivité des entreprises



Propositions

- **Amplifier le mouvement de fiscalisation du financement de la protection sociale** afin d'alléger le financement basé sur le travail (cotisations employeurs et salariés).

Malgré une diminution du poids des cotisations sociales à la faveur d'une augmentation des ressources fiscales, celles-ci restent la première source de financement. La France demeure le pays de l'Union Européenne, qui met le plus à contribution les revenus du travail. C'est pourquoi il faut continuer à fiscaliser le financement de la protection sociale à travers une « TVA emploi », qui viendrait se substituer aux cotisations patronales existantes. Cette fiscalisation doit s'accompagner d'une évolution de la nature de notre système de protection sociale, dans le sens d'une universalisation des prestations et des contributions.

- **Mettre en place un régime universel de retraites**, avec une équité en termes de prestations et de contributions, et une incitation à l'allongement de la vie active.

La FNSEA est favorable à un système par points communs aux non-salariés et aux salariés. Il engloberait la retraite forfaitaire, la retraite proportionnelle et la RCO. Il serait financé par les cotisations des actifs. L'assurance vieillesse doit assurer le même revenu minimum à tous les retraités qui ont cotisé une carrière complète. Ce revenu doit atteindre 85 % du Smic et être forfaitaire, que l'on ait été agriculteur ou non. Il doit être l'expression de la solidarité nationale. A ce titre, son financement doit être assuré par l'impôt.

- **Partager les fruits de la croissance plutôt que de taxer les moyens de production** ou les premiers euros de bénéfice.

La France doit accompagner les efforts d'autofinancement du développement de ses entreprises en ne taxant pas, ou faiblement, le bénéfice non distribué et, d'autre part en ne taxant plus les outils de production (taxation à la CFE des investissements en commun, à la taxe foncière des bâtiments équipés, imposition des terres louées par bail à l'IFI...).

- **Repenser la fiscalité locale pour mieux encourager l'activité sur les territoires**

La suppression de la taxe d'habitation intervenue en 2018 a mécaniquement eu pour effet de baisser les ressources des collectivités locales qui se sont déjà tournées, pour certaines, vers d'autres sources de financement. Il en résulte un risque d'augmentation, déjà constaté dans certains territoires ruraux, des taux de taxe foncière sur le foncier non bâti (dont les bases locatives n'ont jamais été révisée depuis 1974), qui touche en premier lieu les exploitants agricoles. Cette situation conduit d'ores et déjà à des écarts de taxation allant d'un à cinq selon la commune de situation du bien. Afin d'éviter toutes formes d'inégalités fiscales sur le territoire, la FNSEA appelle à une refonte profonde des règles de la fiscalité locale, notamment du système de taxation sur le foncier non-bâti afin de garantir un équilibre économique harmonieux entre les entreprises et leurs territoires.

Faire de la ruralité un atout pour la France



Contexte général

Le sentiment d'abandon du monde rural au regard des politiques publiques et d'aménagement du territoire s'accroît chaque année. Pourtant, les territoires ruraux couvrent 4/5^e de l'espace national et représentent 20 % de la population française en 2017, soit 13,4 millions d'habitants. Assujettis aux mêmes impôts que l'ensemble des contribuables français, les ruraux subissent des fermetures continues de services publics ou de services de premières nécessités et des décisions publiques adoptées sans tenir compte de leurs besoins, contraintes ou avis. D'après l'étude de *Familles Rurales* publiée en octobre 2018, 64 % des ruraux estiment le milieu rural comme « abandonné ». Interrogés sur leurs attentes prioritaires des pouvoirs publics, 51 % citent la désertification médicale, 30 % la présence de services publics, 28 % les commerces et enfin 24 % l'amélioration de l'accès à internet. Il est fondamental que les politiques publiques européennes, nationales et territoriales garantissent la proximité de ces services vitaux pour les populations rurales et leur accessibilité et fonctionnalité au nom d'une réelle équité territoriale.



Objectifs

- Garantir l'égalité des chances pour l'ensemble des territoires, métropolitains et ultramarins
- Garantir un service public de qualité et de proximité dans les territoires ruraux
- Soutenir le maintien de services de première nécessité
- Promouvoir le développement de l'enseignement agricole



Propositions

- **Mettre en œuvre des politiques publiques déléguées dans un cadre national qui garantisse une égalité de traitement aux différents acteurs auxquels elle s'adresse.**

Les politiques de compensation de handicaps, d'aide à l'installation en milieu rural doivent être mise en œuvre à partir d'un cadre national qui garantisse un égal accès à celles-ci par tous les agriculteurs quel que soit leur territoire. Il en est de même des mesures agro-environnementales ou de l'accompagnement de l'agriculture biologique.

La FNSEA se bat au sein de l'Union Européenne pour que la future PAC reste fondamentalement commune, pour limiter les subsidiarités, afin de ne pas créer 27 politiques agricoles nationales. Il ne serait donc question de favoriser l'émergence en France de 13 politiques régionales agricoles se faisant de la concurrence entre elles. Aussi, depuis la mise en place de la loi NOTRE, les organisations agricoles adaptent leurs structures à la nouvelle répartition des compétences territoriales. Elles mettent tout en œuvre pour conserver le maillage de proximité si nécessaire aux territoires ruraux et aux agriculteurs. Il s'agit, pour elle, de maintenir l'efficacité des services et des politiques agricoles ainsi que l'efficacité du service rendu aux agriculteurs. A ce titre, les agriculteurs redisent leur attachement aux services d'économie agricole (SEA) à l'échelle des préfectures de département.

- **Assurer des services publics de proximité en milieu rural**

La lutte contre l'abandon des territoires ruraux est multifactorielle. Le maintien d'un enseignement élémentaire dans les communes rurales est un facteur qui concourt à la sédentarisation des familles à la campagne. La sécurité des biens et des personnes est primordiale dans les zones de faible densité démographique. Les effectifs de la gendarmerie doivent être accrus pour faire face aux vols, particulièrement dans les exploitations agricoles. La qualité de la vie et le dynamisme économique dépendent de l'efficacité des réseaux de transport, qu'il s'agisse des transports de personnes ou de marchandises. L'accent doit être mis sur le service des personnes à la demande. Par ailleurs, l'intervention de l'Etat doit être ciblée sur l'entretien des infrastructures existantes.

- **Favoriser le maintien des services au public**

Les difficultés d'accès aux soins en milieu rural sont criantes. L'Etat doit tout mettre en œuvre pour assurer la présence de médecins généralistes dans un rayon maximum de 15 km de chaque commune via la généralisation des maisons de santé. Il doit également soutenir financièrement les commerces alimentaires de première nécessité dans les communes de moins de 700 habitants.

La FNSEA est par ailleurs très attachée à une protection sociale professionnelle agricole, à son guichet unique quel que soit le dossier (maladie, retraite, famille, emploi, ...) et à sa présence sur tout le territoire via les 25 000 élus locaux et des bureaux décentralisés de la Mutualité Sociale Agricole (MSA).

Aussi, les pouvoirs publics doivent enfin faire respecter les engagements pris en matière de desserte en internet très haut débit au plus tard le 31 décembre 2020 .

- **Garantir l'exercice des activités économiques sur les territoires ruraux**

Les territoires ruraux sont confrontés quotidiennement aux attaques des grands prédateurs (loups, ours, lynx, vautours) qui menacent la pérennité des élevages et du pastoralisme ainsi que la sécurité des populations. L'Etat doit garantir, à toutes les échelles, la prise en compte des volontés exprimées par les personnes qui vivent et travaillent en milieu rural dans la déclinaison des politiques qui s'appliquent sur leur territoire.

- **Promouvoir l'enseignement agricole, vecteur essentiel de la dynamique des territoires ruraux**

Les établissements scolaires agricoles sont des lieux d'excellence (réussite élevée aux diplômes, forte insertion professionnelle à la sortie). Les exploitations des lycées agricoles doivent permettre à tous les jeunes d'accéder aux différents types et modes de production, sans exclusion et de participer à des expérimentations en s'intégrant dans des programmes de recherche-développement.

Les professionnels agricoles doivent être présents au niveau régional et local dans les instances décisionnelles de l'enseignement agricole afin de participer aux orientations stratégiques et au fonctionnement concret des établissements scolaires agricoles.

L'enseignement agricole c'est aussi enseigner aux élèves de toutes les filières générales de développer leur esprit critique sur la diversité des agricultures en permettant plus simplement aux professionnels du secteur d'intervenir dans les établissements de l'Education nationale .

Ecouter la voix des territoires ruraux



Contexte général

Partout dans le monde, les schémas politiques, sociaux, sociétaux, des grandes démocraties libérales sont profondément remis en cause. Le Brexit, l'élection de Donald Trump, et à la crise des « gilets jaunes », en témoignent. Dans un tel contexte, reflet de la relation changeante des peuples à la mondialisation, la question n'est pas de savoir si la démocratie a encore un avenir, mais si elle évoluera vers de nouvelles formes d'exercice ? La place de la « démocratie participative » est au cœur de ce questionnement. Elle répond certes à une forte demande sociale, mais, ne peut être l'unique réponse à mettre en œuvre pour restaurer la confiance des citoyens. Pour la FNSEA, ce moment historique doit être l'occasion de remettre au cœur du débat, au cœur des processus d'arbitrages politiques, les corps intermédiaires, véritables poumons démocratiques. Cette réflexion, doit aussi déboucher sur une représentation plus harmonieuse de la diversité des territoires, afin de mieux prendre en compte la diversité des attentes des ruraux dans le processus de décision politique.



Objectifs

- Renforcer la représentation électorale des territoires ruraux, pour mieux prendre en compte leur voix et leurs attentes.
- Redonner toute sa place aux corps intermédiaires dans la construction des politiques publiques.



Propositions

- **Changer les règles des élections régionales et législatives pour mieux tenir compte de la diversité des territoires**

Les règles actuelles d'élection des représentants territoriaux reposent sur un critère de densité de populations. Elles ne prennent pas en compte la dimension spatiale des territoires. Cette approche fragilise fortement le monde rural, surtout les zones à faible densité démographique. Cet état de fait se traduit déjà aujourd'hui dans la composition des Conseils régionaux, qui sous représentent les territoires ruraux. Le projet de réforme constitutionnelle pourrait accentuer ce phénomène au Parlement où des départements entiers pourraient se retrouver sans député, ou au mieux avec un seul. Pour faire entendre la voix du monde rural et porter les mesures qui assureront son développement, il est nécessaire de garantir aux territoires ruraux une représentation électorale consolidée. En ce sens, le maintien d'une représentation forte des territoires, via le Sénat, est essentielle.

- **Redonner plus de force à la démocratie et la citoyenneté avec les corps intermédiaires**

Les « corps intermédiaires », ceux qui permettent une « médiation » entre les citoyens et les gouvernants sont trop souvent ignorés par le Gouvernement. La FNSEA regrette cette posture qui porte atteinte au dialogue dans notre pays. Alors que les syndicats agricoles, patronaux et de salariés sont soumis à des règles strictes pour mesurer leur représentativité (par les urnes), il convient d'avoir la même exigence avec les

organisations de la société civile dans les instances dans lesquelles elles sont appelées à siéger.

Enfin, se passer des corps intermédiaires, c'est se passer de ces processus d'arbitrages. En effet, le rôle des responsables syndicaux est de recueillir, en mettant de côté leur situation personnelle, tous les avis et de défendre une position majoritaire. A l'heure où toutes les voix se valent et se confondent, il est essentiel que ces corps intermédiaires puissent être mieux associés aux processus de décision et leurs propositions réellement considérées .

- **Redonner une place au dialogue social agricole**

La démocratie sociale est une réalité, tout particulièrement dans le secteur agricole. La structuration du secteur composé de très petites entreprises impose aux partenaires sociaux une inventivité pour actionner des leviers collectifs à même de toucher tous les acteurs. Les organisations syndicales et d'employeurs, font ainsi vivre un dialogue social source d'innovation et au plus près des intérêts de leurs mandants. Comité d'entreprise mutualisé sur l'ensemble du territoire pour toutes les entreprises agricoles, organisme de protection sociale, de financement de la formation professionnelle, de promotion de l'emploi..., sont autant de preuve de la capacité des corps intermédiaires à échanger, à négocier et à faire vivre le progrès social dans un intérêt partagé entre collaborateurs et entreprises.

Toutefois, l'exécutif s'appuie aujourd'hui quasi exclusivement sur les organisations interprofessionnelles (Medef, U2P, CPME) pour mener les réformes sociales du pays. Les organisations d'employeurs agricoles ne sont ainsi plus en mesure de faire valoir des spécificités liées à la nature de l'activité agricole : travail saisonnier, contrainte de temps liée à l'activité basée sur le vivant, contrainte climatique, éloignement géographique...

A vouloir s'appuyer sur les seules organisations interprofessionnelles, une distance se crée entre les employeurs agricoles et les décisions liées à l'emploi. En aucune façon, le Medef ne peut représenter le monde agricole. Il est nécessaire que la FNSEA, unique organisation représentative des employeurs agricoles et reconnue organisation représentative au niveau multiprofessionnel, soit écoutée, lors des réformes sociales ou dans les instances sociales, et retrouve une place à part entière.

- **Maintenir le rôle du CESE pour faire dialoguer les corps intermédiaires**

La Profession agricole est attachée à l'institution qu'est le CESE. Tous changements qui permettront une meilleure considération du CESE par les autres assemblées seront les bienvenus à condition que ceux-ci n'alourdissent pas le processus législatif.

Il est important de redire que la participation citoyenne aux travaux du CESE ne doit pas altérer ce qui fait l'essence de cette institution : la représentation de la société civile organisée et des corps intermédiaires. La FNSEA estime indispensable de maintenir les saisines initiées par les organisations représentées au CESE. Il apparaît aussi essentiel de maintenir un groupe de l'agriculture indépendant et fort dans un double but : que le secteur agricole soit intégré aux débats de notre société et qu'il soit à l'écoute des préoccupations de la société .



Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles
11 rue de la Baume – 75008 Paris

 [@fnsea](https://twitter.com/fnsea)  [@lafnsea](https://www.facebook.com/lafnsea)

www.fnsea.fr